

On a fait grand état, cet après-midi, comme on l'a également fait à maintes reprises dans des journaux, d'un dossier social qui n'a pas changé au cours des quatre dernières législatures provinciales. Mais rendons-nous compte d'une chose: ce dossier social du Québec a été préparé par M. Morin lui-même. Bien sûr, au cours des conférences constitutionnelles auxquelles il a participé, il a toujours poussé ce dossier.

C'est pourquoi ce dossier est toujours le même.

Mais je crois qu'on oublie un aspect important du problème. Ce dossier a changé au cours des années, parce qu'il y a eu des ententes, ce qu'on est porté à oublier. Le problème de l'éducation des adultes, par exemple, est quelque chose de réglé. Le fameux problème des universités a aussi été réglé en 1966. Donc, le dossier a évolué, et il est faux de prétendre le contraire.

Deuxièmement, je voudrais dire que la détérioration des relations fédérales-provinciales se manifeste également dans les déclarations fracassantes que font trop souvent certains ministres provinciaux. Sans doute que certains politiciens à Ottawa pêchent également dans ce domaine. Mais ils n'ont certainement pas ce monopole! Combien de fois avons-nous vu, au cours des dernières années, des politiciens provinciaux, des politiciens québécois, incapables de résister à la tentation de faire des déclarations fracassantes pour faire les manchettes, chaque fois qu'on braquait devant eux un micro ou qu'on commençait à tourner une séquence pour la télévision.

Troisièmement, il faut dire que les journalistes avides de «sensationalisme», d'une part, et farouchement partisans de l'indépendance du Québec, d'autre part, n'ont jamais rien épargné pour monter en épingle les conflits qui se sont élevés entre le gouvernement fédéral et les provinces. On en est rendu, en certains milieux, à se croire important si l'on engueule Ottawa. C'est ainsi que le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, est devenu en quelques jours, selon certains journalistes, un des plus importants ministres du cabinet de M. Bourassa, tout simplement parce qu'il s'est attaqué au gouvernement fédéral.

Monsieur l'Orateur, je connais d'excellents ministres québécois qui jouent, au sein de leur ministère et dans leur domaine, un rôle extrêmement important et qui, pourtant, ne font jamais les manchettes des journaux. Je considère ces ministres québécois comme des «gros» ministres du cabinet de M. Bourassa, même s'ils n'engueulent pas Ottawa et même si les courriéristes parlementaires séparatistes et l'Assemblée nationale les négligent dans leurs articles.

Quatrièmement, il ne faut pas oublier, lorsqu'on parle de relations fédérales-provinciales, que l'une des principales causes de la détérioration de ces relations, c'est l'activité du Parti Québécois, qui ne cesse de multiplier ses efforts pour faire croire à la population que tout va mal. Je pense à cette maxime bien connue: Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.

Cinquièmement, je pense également à ces «éteignoirs de concupiscence» que sont François-Albert Angers et Jacques-Yvan Morin, qui mènent, depuis plus d'un an, une lutte sournoise auprès des milieux universitaires et des média d'information, pour faire croire que nous sommes dans une impasse absolue au chapitre des relations fédérales-provinciales. Jacques-Yvan Morin est tellement obsédé par cela qu'il a écrit un livre sur la charte de Victoria, disant qu'il ne fallait absolument pas qu'Ottawa présente à nouveau cette fameuse charte, que cela serait épouvantable.

Voilà donc, monsieur l'Orateur, cinq facteurs essentiels dont il faut tenir compte, lorsqu'on analyse le dossier actuel des relations fédérales-provinciales. Il est injuste de blâmer le gouvernement actuel d'être à la source de la détérioration des relations fédérales-provinciales. S'il y est, on peut être certain qu'il n'est pas seul.

La motion présentée aujourd'hui par le Crédit social mentionne que les relations fédérales-provinciales se sont détériorées, particulièrement à cause des attitudes et de la politique intransigeante du gouvernement fédéral. Voyons cela d'un peu plus près.

Il est d'abord faux de prétendre que le premier ministre est inflexible dans le domaine constitutionnel. Pas un premier ministre canadien n'a pris plus au sérieux que lui la réforme constitutionnelle. Rappelons-nous ce qui est arrivé. Cela a commencé par une réunion proposée par les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, MM. Johnson et Robarts, qui ont décidé d'ouvrir le dossier constitutionnel. Une belle conférence, arrosée de beaux discours, eut donc lieu à Toronto.

Je maintiens cependant que c'est le gouvernement fédéral qui a, par la suite, travaillé le plus fort pour atteindre tous les objectifs fixés à l'origine. Le gouvernement a publié, entre 1968 et 1970, une série de neuf documents touchant tous les aspects de la révision constitutionnelle. Dans ces documents, il a expliqué clairement sa position; il a annoncé publiquement—ce que bien d'autres gouvernements n'ont pas fait—ce qu'il voulait garder comme pouvoirs et les raisons pour lesquelles il voulait les garder. Il n'a pas craint, non plus, d'exprimer publiquement qu'il était prêt à faire des concessions et de dire dans quels domaines il était disposé à en faire. Je n'appelle certainement pas cela de l'intransigeance, bien au contraire.

Dois-je rappeler aux députés, et en particulier à ceux du Crédit social, que malgré tout ce qu'on a dit, la charte de Victoria avait été préparée pour accommoder les provinces et, particulièrement, le Québec; cette charte ne visait à accorder aucun pouvoir supplémentaire au gouvernement fédéral. Au contraire, le gouvernement fédéral voyait ses pouvoirs restreints.

Lorsqu'on parle d'intransigeance, il faut surtout penser à ceux qui s'imaginent qu'Ottawa doit dire un «oui» absolu à toutes les propositions du Québec, sinon il ne comprend rien. Et ces mêmes personnes s'imaginent que le Québec doit dire un «non» catégorique à toutes les propositions d'Ottawa, sinon il se déshonore et trahit les Québécois.

• (2030)

Ces personnes qui veulent qu'Ottawa dise toujours «oui» à Québec croient-elles qu'il faudrait également qu'Ottawa dise toujours «oui» aux demandes des autres provinces, particulièrement lorsque le gouvernement de la Colombie-Britannique demande au gouvernement fédéral de cesser ses paiements de péréquation?

Monsieur l'Orateur, il est un autre facteur qui touche en particulier la province de Québec, dont je veux traiter. Je veux parler de l'intransigeante attitude prise, il y a déjà plusieurs mois, par le journal *Le Devoir*, et en particulier par son directeur M. Claude Ryan. J'ai beaucoup de respect pour ce dernier, qui est sûrement l'un des esprits les plus féconds du journalisme québécois, mais je ne crois pas qu'il joue le rôle d'observateur neutre et d'avisé éclairé qu'il devrait jouer. Je ne crois pas que ce journal de pensée qu'est *Le Devoir* joue présentement, dans la province de Québec, le rôle qu'il pourrait jouer. A mon